



PRÉSIDENCE  
-----  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL *TL*  
-----

**COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE DE LOME**  
-----

La Présidence de l'Université de Lomé constate avec regret que, malgré la bonne volonté clairement affichée par le gouvernement en accédant à la plupart des revendications des enseignants-chercheurs : mise à disposition des Universités Publiques du Togo d'un budget permettant un échéancier pour le versement des augmentations de salaires, primes et indemnités obtenues en février 2018 ; mise en route avec les syndicats du remboursement des cotisations effectuées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), ces derniers ont maintenu leur mot d'ordre de grève jusqu'au 28 juin 2018 au plus tôt.

La Présidence tient à rappeler à tous les membres de la communauté universitaire, qu'au-delà de leurs revendications légitimes, l'intérêt supérieur de l'étudiant doit l'emporter en toutes circonstances.

Elle tient dès lors à réaffirmer à tous les enseignants-chercheurs désireux de vaquer à leurs occupations, que toutes les dispositions sont prises pour garantir la sérénité et la sécurité sur le campus.

La Présidence de l'Université de Lomé, toujours ouverte à toutes les propositions qui permettraient de rétablir le dialogue, souhaite un retour rapide à la normale afin que l'année académique puisse se terminer dans les conditions les meilleures.

Fait à Lomé, le

25 JUIN 2018



*[Signature]*  
**Professeur Dodzi Komla KOKOROKO**